

# Ébauche de la Stratégie 2020plus, version courte

Version: 1.2

18 octobre 2018

1. Terrains de décollage et d'atterrissage (environnement)			
Stratégie de base	Groupes-cibles	Objectifs	Mesures
<p>Poursuivre les travaux avec des ressources humaines renforcées. Les impacts les plus importants du vol libre sur l'environnement seront réduits de manière structurée et proportionnée.</p>	<p>L'accent est mis sur tous les groupes-cibles internes (pilotes, clubs, écoles, commissions, compétiteurs), collaboration avec les fédérations de sports de plein air.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les autorités ne voient pas de nécessité d'agir afin d'obtenir des restrictions contraignantes relatives à l'environnement.</li> <li>• Renforcer l'expérience de la nature et la responsabilité personnelle des pilotes par le biais de formations, de formations continues et d'informations.</li> <li>• Par d'approche proactive des autorités, mais collaboration structurée avec d'autres fédérations de sports de plein air.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recueillir les accords volontaires existants, les corriger et les publier, flux automatique des données relatives aux zones de tranquillité, établir des districts francs avec l'OFEV.</li> <li>• Une ligne directrice est élaborée sur la base des accords volontaires corrigés; elle sert alors à l'évaluation de nouveaux accords volontaires (mise à jour, aide dans la pratique).</li> <li>• Traitement des cas actuels, en particulier dans les cantons qui définissent désormais des zones de protection supplémentaires (mise en œuvre de la stratégie Biodiversité).</li> <li>• Développement d'un réseau de délégués régionaux chargés des questions liées à l'environnement, pour créer un lien direct avec les clubs.</li> <li>• Information structurée dans le Swiss Glider afin d'habiliter et de sensibiliser les clubs, les écoles de vol libre et les membres.</li> <li>• Dans le domaine de l'environnement, la FSVL augmente ses ressources humaines en interne: elles passent de 50 % à 100 %.</li> </ul>

<b>1. Terrains de décollage et d'atterrissage (aménagement du territoire)</b>			
<b>Stratégie de base</b>	<b>Groupes-cibles</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Mesures</b>
Information et soutien en faveur des exploitants des terrains de décollage et d'atterrissage, collaboration avec l'OFAC.	Exploitant, pilotes, OFAC + fédérations aéronautiques, OFEV + associations de protection de l'environnement.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les exploitants sont informés dans le détail, maintien du contact avec les propriétaires, les communes et les riverains, collaboration positive avec les autres utilisateurs.</li> <li>La modification des plans directeurs cantonaux, peu réaliste, n'est plus poursuivie d'un point de vue stratégique. Cette option peut être examinée à la demande des clubs dans des cas particuliers.</li> <li>Les pilotes sont informés et sensibilisés aux comportements corrects.</li> <li>OFAC et fédérations aéronautiques: informés dans le détail, proposent leur soutien dans les cas importants.</li> <li>OFEV + associations de protection de l'environnement: réactifs, maintien du contact, collaboration selon situation.</li> <li>AviStrat: préserver au minimum le statu quo.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Infos détaillées (fiche d'info), sur le site Web (domaine protégé), mises à jour lors de la Conférence des présidents.</li> <li>Soutien immédiat et efficace aux exploitants en cas de demandes.</li> <li>Réaction en cas de comportement inadapté d'un pilote.</li> <li>Maintien du contact avec l'OFEV + associations de protection de l'environnement (avec les Responsables pour l'environnement)</li> </ul>

<b>2. Espace aérien</b>			
<b>Stratégie de base</b>	<b>Groupes-cibles</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Mesures</b>
Maintien du statu quo relatif à l'espace aérien libre.	Pilotes, pilotes de distance, clubs, écoles de vol libre, entreprises de vol en biplace.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Maintenir le statu quo relatif à l'espace aérien libre ou, là où c'est acceptable, accepter des mesures restrictives minimales.</li> <li>Au moins repousser les mesures restrictives majeures dans le temps.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Participation aux commissions pertinentes (NAMAC, AviStrat, AIWG, groupes de projet).</li> <li>Soutien et assistance pour la résolution de problèmes au niveau local.</li> <li>Disposition à contester les menaces de restrictions massives auprès du Tribunal fédéral.</li> <li>Networking afin de créer un lien direct avec les acteurs majeurs (OFAC, Skyguide, forces aériennes, AÉCS et ses associations concernées, aérodromes).</li> <li>La FVSL demeure un partenaire compétent, fiable et important en matière d'espace aérien vis à vis des autorités et du public.</li> <li>Maintenir le contact avec les clubs et les écoles de vol libre.</li> <li>Formations continues.</li> <li>En cas de besoin, la FSVL est prête à mettre à disposition des ressources humaines et financières à court terme.</li> <li>À moyen terme, le savoir-faire et le networking doivent être étayés par au moins deux personnes (suppléant du Responsable espace aérien).</li> </ul>

<b>3. Sécurité</b>			
<b>Stratégie de base</b>	<b>Groupes-cibles</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Mesures</b>
En interne, la FSVL met très nettement l'accent sur l'examen et l'analyse des accidents et sur le travail de sensibilisation qui en découle.	Les pilotes, les clubs, les écoles de vol libre/les instructeurs et la FSVL dans son ensemble. Les pilotes de compétition et les meilleurs athlètes des ligues assument un rôle de modèle.	Réduction des accidents.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Traitement et analyse des toutes les enquêtes pertinentes sur les accidents.</li> <li>• Monitoring des nouveautés intéressantes en termes de sécurité (matériel, espaces aériens, obstacles); inciter les clubs/les écoles à participer activement dans ce domaine.</li> <li>• Prendre en compte et répertorier de manière systématique les enseignements relatifs au matériel, au contrôle de l'espace aérien, aux obstacles, aux parachutes de secours, à la sécurité des terrains de décollage et d'atterrissage, à la météo etc.</li> <li>• Revalorisation de l'information/de la communication dans un but de sensibilisation.</li> <li>• Formation et formation continue (via les instructeurs, auxquels la FSVL propose son soutien, coaching).</li> <li>• Créer des incitations et des offres (conférences, p. ex.) pour les clubs et les écoles de vol libre afin de renforcer les comportements adaptés de leurs membres/élèves en termes de sécurité.</li> </ul>

<b>4. Sport</b>			
<b>Stratégie de base</b>	<b>Groupes-cibles</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Mesures</b>
Future orientation stratégique: «maintenir», «protéger» et «anticiper». Il s'agit de conserver tout ce qui évolue à un bon niveau ou à un niveau élevé.	Chefs de ligues, pilotes, assistants volontaires.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Il faut continuer à développer la discipline du parapente sur la base du haut niveau actuel (atteindre le semi-professionnalisme).</li> <li>• La gestion du delta doit être poursuivie comme jusqu'à présent.</li> <li>• Dans le domaine du Hike and Fly, une discipline encore assez récente, l'accent est mis sur l'intégration (développement de compétitions).</li> <li>• Poursuivre le développement du XC. Maintenir le classement par clubs et la Fête sportive</li> <li>• Speedflying: la FSVL propose son soutien aux pilotes voulant s'organiser; elle participe au développement de conditions adaptées à des compétitions sûres.</li> <li>• Les responsables et les nombreux volontaires nécessaires à l'organisation de compétitions doivent être choyés, il faut assurer leur succession.</li> <li>• Les nouvelles disciplines sont prises en compte suffisamment tôt et, en cas de pratique à grande échelle, elles sont organisées et intégrées parmi les membres de la FSVL.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Au sein du comité, les responsables entretiennent un contact et des échanges réguliers avec les chefs de ligues (participation aux CS, p. ex.). Les chefs de ligues sont régulièrement invités aux réunions du comité (rythme à définir).</li> <li>• La FSVL propose des plateformes pour encourager les contacts entre les chefs de ligues.</li> </ul>

5. Défense de nos intérêts			
Stratégie de base	Groupes-cibles	Objectifs	Mesures
La défense de nos intérêts doit être intensifiée en relation avec les terrains de décollage et d'atterrissage (environnement et aménagement du territoire), ces prochaines années.	Administrations cantonales, partenaires (CAS/Association des guides montagne, AéCS/FSAM, Union des paysans, etc.). L'OFAC, autres utilisateurs de l'espace aérien.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La FSVL a une vue d'ensemble sur le statut actuel des aires protégées supplémentaires à définir dans certains cantons (offices responsables et interlocuteurs incl.).</li> <li>• Poursuite de la défense de nos intérêts dans le domaine de l'espace aérien: elle s'avère efficace et dispose d'un bon réseau.</li> <li>• Dans le domaine du sport, il s'agit surtout de maintenir notre classification Swiss Olympic.</li> <li>• La FSVL souligne l'importance du vol libre comme facteur économique de poids sur les sites majeurs et dans différentes régions.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Environnement: nous informons et intégrons les clubs et les écoles de vol libre via la Conférence des présidents. Ils nous aident en termes de monitoring.</li> <li>• Environnement: nous élaborons un guide/un catalogue de critères dans le but d'obtenir des règles homogènes dans les différents cantons.</li> <li>• Tous les sujets: nous nous positionnons comme source majeure de savoir-faire et d'informations vis à vis des autorités compétentes afin d'être impliqués dans les procédures d'élaboration et de consultation.</li> </ul>

6. Formation et formation continue			
Stratégie de base	Groupes-cibles	Objectifs	Mesures
La formation et la formation continue doivent être développées en permanence et maintenues au haut niveau actuel.	Experts-examineurs, instructeurs et écoles de vol libre, élèves en formation, pilotes, clubs.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un concept simple basé sur un minimum de règles («vol libre») doit permettre à un maximum de personnes intéressées d'accéder au vol libre et de le pratiquer de manière sûre.</li> <li>• Les membres respectent les règles en matière d'espace aérien/d'environnement/de sécurité.</li> <li>• La FSVL se montre ouverte aux nouveaux développements dans le domaine du vol libre et soutient les initiatives correspondantes des membres (moteur électrique, p. ex.).</li> <li>• Elle assure le lien avec l'OFAC et organise l'homologation (obtention du brevet).</li> <li>• La FSVL soutient les initiatives de membres en faveur de la promotion du delta.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une proposition doit être élaborée afin de développer des normes destinées à une uniformisation renforcée de la mise en œuvre du concept de formation dans les diverses écoles; cette proposition devra être largement discutée en interne (FSVL) dans le cadre d'une consultation.</li> <li>• La FSVL propose des cours pour instructeurs. L'interprétation/la transmission homogènes des règles (pilotage et sécurité) constituent l'un des objectifs.</li> <li>• Examiner dans quelle mesure des formations continues peuvent être intégrées dès la formation.</li> <li>• Quatre conférences pour instructeurs par an.</li> <li>• Intégrer les instructeurs comme ressources (savoir-faire) dans la formation/la formation continue.</li> </ul>

7. Communication et relations publiques			
Stratégie de base	Groupes-cibles	Objectifs	Mesures
La communication et les relations publiques ne constituent pas un moyen en soi. Elles participent à établir la FSVL comme fédération sportive et le vol libre comme sport sûr, et à renforcer le lien avec les membres actuels de la FSVL.	Pilotes (membres individuels), présidents de club, écoles de vol libre/prestataires de formations continues (instructeurs de vol libre), autorités, associations.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les pilotes doivent rester des membres FSVL (fidélisation des membres).</li> <li>• Il faut maintenir le nombre actuel de membres, une croissance quantitative ne doit pas être soutenue par un recrutement actif des membres (à l'heure actuelle, la FSVL connaît une croissance annuelle nette).</li> <li>• Dans le cadre de sa communication et de ses relations publiques, outre les instruments et les canaux classiques, la FSVL utilise aussi les possibilités offertes par les médias électroniques et les nouveaux réseaux sociaux.</li> <li>• Il faut renforcer le travail avec les médias afin de promouvoir notre image et notre réputation.</li> <li>• Il faut informer les autorités (règlements/environnement) de manière encore plus ciblée.</li> <li>• Les clubs, les instructeurs et les écoles de vol libre sont des facteurs multiplicateurs importants; ils doivent donc recevoir le soutien nécessaire dans leur travail sur les sujets majeurs de la FSVL.</li> <li>• Il faut indiquer aux écoles de vol libre les moyens de fidéliser leurs élèves au vol libre une fois qu'ils sont devenus pilotes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La FSVL élabore et entretient un concept avec des objectifs de communication et des mesures stratégiques et opératifs.</li> </ul>

8. Prestations de service			
Stratégie de base	Groupes-cibles	Objectifs	Mesures
Maintien du niveau actuel et élevé des prestations de service.	Pilotes, écoles et instructeurs de vol libre, clubs.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le portfolio de prestations de service doit être évalué à intervalles réguliers quant à sa signification pour les groupes-cibles (demande, satisfaction) et à son potentiel pour le futur; le cas échéant, il doit être corrigé et complété.</li> <li>• La promotion des meilleures offres doit être encore intensifiée à l'attention des groupes-cibles concernés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La mise en œuvre de nouvelles mesures implique une augmentation des ressources humaines. Dans le cadre de la stratégie de base (maintien), une telle augmentation n'est pas prévue.</li> </ul>